

Ce jour, à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. se sont réunis sous la présidence de Monsieur Bertrand GONIN, Maire.

**Membres présents :**

Mme Annick BERTHET, M. Christian BILLAUD, Mme Karine BOURY, Mme Xandrine GUERIN, M. Boris GUYOT, Mme Régine PASQUIER, M. Daniel VIALLY.

**Membres absents :**

Jean-François DUTHILLEUL.

**Membre excusé ayant donné procuration :**

Néant

**À l'ordre du jour :**

- ✘ Vote du Compte Financier Unique 2025,
- ✘ Affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,
- ✘ Vote du Budget Primitif 2026,
- ✘ Subventions 2026,
- ✘ Point sur la distribution de chocolats de fin d'année 2025,
- ✘ Point sur le repas des aînés 2026.

*Les membres du Conseil d'Administration ont approuvé le Compte-Rendu de la séance du 02 décembre 2025.*

## **Vote du Compte Financier Unique 2025 - Délibération 2026/01**

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. délibère sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 dressé par Monsieur Bertrand GONIN, Président du C.C.A.S.

Le Compte Financier Unique comprend le budget primitif, les décisions modificatives et les crédits effectivement consommés ou réalisés de l'exercice 2025.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration**, sous la présidence de Monsieur Daniel VIALLY, doyen, (7 votants, Monsieur le Président s'étant retiré au moment du vote du Compte Financier Unique, après la discussion, selon l'article 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales) **à l'unanimité :**

- ▶ **STATUE** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025,
- ▶ **STATUE** sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
- ▶ **STATUE** sur le résultat de la section de fonctionnement : **Excédent : 4.465.40 €**
- ▶ **APPROUVE** le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,
- ▶ **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 - Délibération 2026/02**

Après avoir examiné le Compte Financier Unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **4.465.40 €**,

**Le Conseil d'Administration décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 1.017,64 €
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du Compte Financier Unique, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 3.447,76 €
<b>C. Résultat à affecter</b> = A + B (hors restes à réaliser)	<b>4.465,40 €</b>
<b>(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)</b>	
D. Solde d'exécution d'investissement	0,00 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
<b>Besoin de financement F</b>	<b>= D+E 0,00 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>= G+H 4.465,40€</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0,00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002</b>	4.465,40 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002</b>	0,00 €

**Vote du budget primitif 20256- Délibération 2026/03**

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. à l'unanimité,

- **VOTE** le présent budget

✎ *Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.*

**Attribution de subventions 2026 - Délibération 2026/04**

Monsieur le Président donne lecture des différentes subventions proposées pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **OCTROIE** les subventions suivantes :

• <i>Restaurant du cœur</i>	300,00€
• <i>ADMR</i>	300,00€
• <i>Association des volontaires de sang</i>	60,00€
• <i>Association des personnes handicapées de la région Arbresloise</i>	60,00€
• <i>Association Solidarité Partage</i>	264,00€
<b>Montant total :</b>	<b>984,00€</b>

**Bilan de la distribution de ballotins de chocolats de fin d'année 2025**

---

Suite au succès des éditions précédentes, la distribution de ballotins de chocolats à nos aînés a été renouvelée cette année. Ainsi 118 ballotins de chocolats ont été distribués, à raison d'une boîte par foyer dans lequel habite au moins une personne de 75 ans révolus.

De plus, les équipes de distributions, constituées des membres du Conseil d'Administration, soulignent l'importance de ces contacts avec les aînés du village.

**Point sur le repas des aînés 2026**

---

Le repas des aînés s'est tenu le dimanche 08 février 2026 dans la salle d'animation. C'est la proposition de Dominique Traiteur de Vaugneray qui a finalement été retenue pour régaler les 63 convives. Ces derniers ont également apprécié la diffusion sur grand écran d'un florilège de sketches du Cabaret, spectacle incontournable du village à la fin des années 90. L'occasion de rire ensemble et de se replonger dans les souvenirs.

**Questions et Informations Diverses**

---

Karine BOURY suggère de remplacer la distribution de chocolats de fin d'année par des paniers de produits locaux pour éviter la lassitude des bénéficiaires. La faisabilité sera étudiée le moment venu.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses abordées, la séance est levée à 19h25.